

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Seine et Marne  
Membres  
afférents au Conseil : 29  
en exercice : 29  
ayant pris part à la délibération : 28  
Date de convocation : 25 juin 2019  
Date d'affichage : 27 juin 2019

## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT THIBAUT DES VIGNES

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 3 JUILLET 2019

Président : Monsieur VOURIOT Sinclair

Étaient présents : PLUMARD Christian - LEFORT Martine - WEGRZYNOWSKI Jean-Claude - BERNIER Jean-Paul - COURTINE Élisabeth - TAILLEFER Evelyne - MUNOS Antoine - PIOCELLE Philippe - COMTE Gilbert - SOUKHAVONG Phanvilay - GUEYE Marie-Paule - DOUNIAUX Marie-Claude - PICARD Sabine - WELSCH Stéphane - BIZE Sandrine - DINAL Ronald - CHAPOTELLE Michaël - GABILLOT Philippe - DERE Philippe - STRAUSS Evelyne - VERONA Claude - BUIS Alain

Absents excusés ayant donné pouvoir :

LACOMBE Jacqueline	ayant donné pouvoir à DOUNIAUX Marie-Claude
DELVERT Pierre	ayant donné pouvoir à COURTINE Élisabeth
HILAIRE Sylvie	ayant donné pouvoir à PICARD Sabine
LATAIX Pascal	ayant donné pouvoir à PIOCELLE Philippe
CARCA Catherine	ayant donné pouvoir à CHAPOTELLE Michaël

Absents : MARTIN Ketchinda

Secrétaire de séance : DOUNIAUX Marie-Claude

### ORDRE DU JOUR

2019 – 046 Annulation de la délibération 2019-027 - Élection des Adjoints  
2019 – 047 Élection des Adjoints  
2019 – 048 Subvention exceptionnelle pour l'association SOL'6 Cambodge

### OUVERTURE DE LA SÉANCE À 20H30

Monsieur la Maire déclare la séance du conseil municipal ouverte.

Monsieur le Maire fait procéder à l'appel.

Monsieur le Maire dit que le quorum est atteint.

Madame DOUNIAUX Marie-Claude se propose comme secrétaire de séance. Elle est élue à l'unanimité.

### **2019 – 046 ANNULATION DE LA DÉLIBÉRATION 2019-027 - ÉLECTION DES ADJOINTS**

Monsieur le Maire dit qu'il convient d'annuler la délibération n°2019-027 pour non-respect du scrutin de liste.

Après délibération, le Conseil Municipal **à la majorité** :

**ACCEPTE** l'annulation de la délibération n°2019-027 « Élection des adjoints » pour non-respect du scrutin de liste.

Pour : 23

Abstention : 5 (DERE – GABILLOT- STRAUSS – VERONA – BUIS)

## **2019 – 047    ÉLECTION DES ADJOINTS**

Monsieur le Maire explique qu'à la suite de la décision de Messieurs VERONA et BUIS de quitter le poste de titulaire dans la liste majoritaire du Conseil Municipal et en application des articles L 2122-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à l'élection de deux nouveaux adjoints, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote pour les listes des adjoints ci-dessous :

### Première liste :

- PLUMARD Christian
- LEFORT Martine
- WEGRZYNOWSKI Jean-Claude
- BERNIER Jean-Claude
- COURTINE Élisabeth
- TAILLEFER Evelyne
- WELSCH Stéphane
- PIOCELLE Philippe

### Deuxième liste :

- VERONA Claude
- BUIS Alain

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 28
- bulletins blancs ou nuls : 8
- suffrages exprimés : 20
  
- liste PLUMARD Christian : 18
- liste VERONA Claude : 2
- majorité absolue : 18

La liste conduite par Monsieur PLUMARD, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée élue.

Les assesseurs, le Maire et la secrétaire de séance ont signé le procès-verbal ainsi que la feuille de proclamation.

## **2019 – 048    SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'ASSOCIATION SOL'6 CAMBODGE**

Monsieur le Maire explique que l'association de solidarité des étudiants de médecine de Paris SOL'6 CAMBODGE sollicite la commune pour l'obtention d'une subvention.

Par le biais de cette association, deux étudiantes l'une en médecine et l'autre en biologie, toutes deux à la Sorbonne, souhaitent réaliser un projet humanitaire au Cambodge, notamment la rénovation de deux écoles et la création d'une bibliothèque mobile à Battambang.

Monsieur le Maire dit qu'il convient d'accorder cette subvention exceptionnelle à l'association SOL'6 CAMBODGE d'un montant de 1000 €.

Monsieur le Maire précise que cette subvention est inscrite au compte 6574.

Après délibération, le Conseil Municipal **à la majorité** :

**ACCORDE** cette subvention exceptionnelle à l'association SOL'6 CAMBODGE d'un montant de 1000 €.

**PRECISE** que cette subvention est inscrite au compte 6574

Pour : 27

Abstention : 1 (BUIIS)

### **DECISIONS**

Décision n°2019/018 du 5 juin 2019

Contrat de cession avec la société TOHU BOHU pour un spectacle

Décision n°2019/019 du 15 mai 2019

Contrat de cession avec la société DE CI DE LA pour un spectacle

Décision n°2019/024 du 21 mai 2019

Convention avec l'association les Petits Théobaldiens pour la mise à disposition de la navette communale

Décision n°2019/025 du 13 juin 2019

Contrat d'inspection des appareils électroménagers des trois groupes scolaires de la commune

Décision n°2019/027 du 4 juin 2019

Convention avec la société LOL PRODUCTIONS pour le spectacle de Noël élémentaire

Décision n°2019/029 du 6 juin 2019

Contrat de cession avec la société SCENOCONCEPT LA CICADELLE pour le spectacle de Noël maternelle

Décision n°2019/035 du 21 janvier 2019

Contrat de mission avec la société ENDROITS EN VERT pour le marché de rénovation des terrains de sports du stade municipal.

### **QUESTIONS DIVERSES**

La séance est close à **21H40**

Conformément aux articles L. 2121-12 et L. 2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, les membres du conseil municipal peuvent consulter en mairie les documents ayant trait aux affaires soumises à délibération.

Fait les jour, mois et an que dessus  
et ont signé au registre les membres présents  
POUR EXTRAIT CONFORME  
À Saint-Thibault-des-Vignes, le 8 juillet 2019  
Le Maire,  
Sinclair VOURIOT  
Conseiller Départemental